

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 juin à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CHARPENTIER (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE), M. VANHECKE (C.C. HAUTS TOLOSANS)

Etaient excusés : M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. RIQUET (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

Excusés ayant donné pouvoir :

Etaient absents : M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE)

Date de la convocation : JEUDI 6 JUIN 2024

Secrétaire de séance : MME OUSMANE

D2024-19 – Approbation du compte administratif relatif à l'exercice 2023

Le rapport du compte administratif de l'exercice 2023 est joint à la présente délibération.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif est dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur ;

Considérant que Monsieur Vincent TERRAIL NOVES, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2023 les finances du Syndicat Mixte DECOSET en poursuivant le recouvrement de toutes les recettes et en n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget de 2023 ;

PROPOSE de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes de l'année	74 296 571,99 €	21 772 072,98 €	96 068 644,97 €
Dépenses de l'année	66 964 222,82 €	19 715 891,98 €	86 680 114,80 €
Résultat de l'année	7 332 349,17 €	2 056 181,00 €	9 388 530,17 €
Reprise résultat antérieur	18 511 685,41 €	-1 091 962,80 €	17 419 722,61 €
Résultat total	25 844 034,58 €	964 218,20 €	26 808 252,78 €
RAR recettes		11 176 640,86 €	11 176 640,86 €
RAR dépenses		2 264 656,61 €	2 264 656,61 €
Résultats RAR		8 911 984,25 €	8 911 984,25 €
Résultat final après RAR	25 844 034,58 €	9 876 202,45 €	35 720 237,03 €
<i>dont affectation</i>			
<i>dont report à nouveau</i>	25 844 034,58 €		

Vu les articles L1612-12 et L 1612-13 du Code général des Collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la nomenclature M14 ;

Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité :

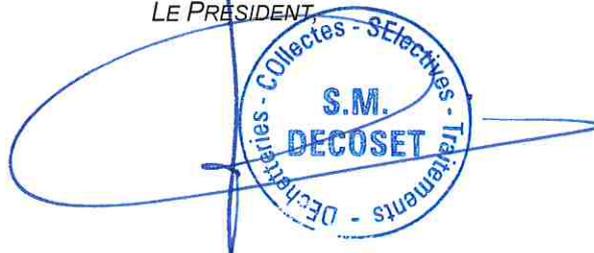
- **APPROUVE** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen
- **DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes et les crédits annulés

Ainsi fait à Balma, les jour, mois et an susdits.

Secrétaire de séance
MME OUSMANE



POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRÉSIDENT



Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20240613-D2024-19-1-DE
Date de télétransmission : 25/06/2024
Date de réception préfecture : 25/06/2024

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	10	9	19
Votants	10	9	19
Pouvoirs	0	0	0
Total de voix	20	18	38
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	20	18	38

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20240613-D2024-19-1-DE
Date de télétransmission : 25/06/2024
Date de réception préfecture : 25/06/2024

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20240613-D2024-19-1-DE
Date de télétransmission : 25/06/2024
Date de réception préfecture : 25/06/2024